

Question écrite du 28 septembre 2016 de MM. Sylvain Thévoz et Tobias Schnebli: «N'est-il pas dérangeant qu'une entité subventionnée portant le nom de «Genève» l'écorne dans un pays ne respectant pas le droit international et les droits de l'Homme?»

Au moment où le prix Martin Ennals, activement soutenu par la Ville de Genève, va être remis dans notre cité à un défenseur ou à une défenseuse des droits humains, on apprend que le Ballet du Grand Théâtre de Genève va se produire à l'Opéra de Tel Aviv (Israel Opera), dont un quart du budget est financé par un Etat qui viole ouvertement la 4^e Convention de Genève.

Ne semble-t-il pas au Conseil administratif incongru de décorer ici ce que l'on contribue à abîmer là-bas, en cautionnant un régime ne respectant pas le droit international et les droits de l'Homme?